



Mer du Nord

GRAND-FORT-PHILIPPE

GRAVELINES

Lotissement du Noyau

Allée des pépinières



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement

PLAN DES OBLIGATIONS DIVERSES Grand-Fort-Philippe

Légende

Siège d'exploitation agricole	Zone Lotissements
Voies bruyantes (arrêté de 2002)	Zone de préemption urbain
Niveau 1	Zonage archéologique
Niveau 2	Niveau 1 : Saisine systématique
Niveau 3	Niveau 2 : Seuil à 300 m2
Niveau 4	Niveau 3 : Seuil à 500 m2
Niveau 5	Niveau 4 : Seuil à 5000 m2
Limite de commune	Zonage ZAC

Echelle : 1:5 000



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du
19 décembre 2022

Portant approbation du Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal Habitat
et Déplacement,

Dunkerque, le 19 décembre 2022
Pour le Président,
Le Vice-Président,

Martial BEYAERT

© Cadastre DGPIP 2022
© Données DETE GUID 2022
© Voies bruyantes DDTM 2002
© Zonage archéologique - DRAC
© Siège d'exploitation agricole - Chambre d'agriculture
Copie et reproduction interdites

Edition du 08 décembre 2022

